



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



Maison des Associations
2, rue des Corroyeurs - Boite MM1
21068 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 54 05 92 - Fax : 03 80 54 05 93
centres-sociaux.21@wanadoo.fr





SOMMAIRE

- Avant-propos - Page 3
- Préambule - Page 4
 - Histoires et Valeurs
 - Le cœur de métier et l'élaboration du projet
 - Le contexte
 - Les références réglementaires
- Un Projet Fédéral... - Page 9
 - Un projet fédéral... Pour quoi ? Pour qui ?
 - Pour quoi faire ?
 - Ses valeurs
 - Son ambition
- Ambitions et priorités - Page 12
- Les missions de la Fédération - Page 13
 - Fonction Ressources stratégiques
 - Fonction Technique et méthodologique
 - Fonction d'Animation et d'échanges
 - Fonction Animation de la vie associative
- Axes stratégiques - Page 17
 - Accroître les compétences du réseau fédéral
 - Développer les coopérations
 - Moderniser nos systèmes d'information et de communication
- Plan d'Action - Page 21
- Conclusion - Page 26
- Annexes - Page 28





AVANT-PROPOS

Ce nouveau projet fédéral définit le cadre de notre action et ses principes directeurs pour la période 2015-2018. Il a pour vocation de présenter au plus grand nombre les orientations que la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Côte-d'Or se fixe pour les quatre prochaines années, en restant proche de la réalité vécue par nos concitoyens.

C'est un **document politique**, il énonce nos axes stratégiques et nos objectifs, il présente la méthode et la manière de les mettre en œuvre et de les conduire et précise la durée de leur réalisation.

C'est un **document public**, qui s'adresse à tous, équipes bénévoles et salariées, avec qui nous sommes en relation :

- Les adhérents, usagers, utilisateurs des équipements des Centres sociaux,
- Les gestionnaires de ces équipements : élus des collectivités locales ou des intercommunalités, membres des Conseils d'administration des associations,
- Les partenaires institutionnels et financeurs.

C'est enfin un **document fédéral**, collectif, élaboré avec l'appui d'un cabinet conseil, dans une démarche participative rassemblant membres du Conseil d'administration et personnels des Centres sociaux, enrichi par les réflexions des responsables des organismes financeurs puis présenté et adopté lors de l'assemblée générale du 22 Mai 2015.





HISTOIRES ET VALEURS

Les Centres sociaux sont héritiers d'une histoire riche et ancienne ; la fédération nationale qui les rassemble aura bientôt 100 ans ! Celle de la Côte-d'Or est plus récente, mais à trente ans l'âge de raison est largement atteint.

Des Centres sociaux existaient déjà dans les années 60, en milieu rural notamment, soutenus financièrement par la Mutualité Sociale Agricole, mais c'est en 1984 qu'est créée la Fédération afin d'établir puis de pérenniser des relations avec les Pouvoirs Publics.

La Fédération départementale des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Côte-d'Or sera reconnue en 1985 par la Fédération nationale.

Sous l'impulsion de militants convaincus de l'importance de se structurer et de s'organiser, la Fédération Départementale rassemble peu à peu les Centres, favorise le travail en commun, facilite les échanges entre les Centres et les partenaires institutionnels que sont la Caisse d'Allocations familiales, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Départemental (alors Général) et les collectivités territoriales.

En 2004 une Charte de Qualité signée par le Conseil Général de Côte-d'Or, la CAF, la MSA et la Fédération des Centres sociaux formalise les relations entre partenaires.





PREAMBULE

Dès leur origine, les Centres sociaux et leurs fédérations se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et réfèrent leurs actions aux valeurs qui les rassemblent et guident leurs démarches : le respect de la dignité humaine, la promotion de la solidarité, l'exercice de la démocratie.

En 2002 l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne se met en place.

En 2006 la Charte de l'éducation populaire en Bourgogne est signée entre le Conseil Régional et le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) dont fait partie l'Union régionale des Centres Sociaux.





PREAMBULE

LE CŒUR DE METIER ET L'ELABORATION DU PROJET

***La Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or,
fondée sur des valeurs humanistes et de lien social,
anime le réseau des Centres sociaux et socioculturels,
les accompagne dans la mise en place de leur projet et du
« Vivre Ensemble »
en articulation avec les partenaires des territoires***

La fédération n'est pas un acteur direct de l'intervention sur les territoires. Elle se constitue comme le socle d'appui et de soutien des interventions conçues et conduites par les Centres sociaux dans leur zone géographique. Son cœur de métier consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets et du «vivre ensemble» en articulation avec les différents partenaires des territoires.

Elle se situe également à l'interface des préoccupations exprimées par les habitants, des réponses formulées par les décideurs institutionnels et des dispositifs initiés par les pouvoirs publics.





L'environnement des Centres sociaux s'est profondément modifié ces dernières années

■ La situation économique et sociale laisse apparaître des besoins accrus en matière d'intervention auprès des publics en situation de fragilité, quelles qu'en soient les causes. La grande pauvreté, la précarisation accrue, le chômage des jeunes modifient en profondeur les besoins et les demandes des populations. Les pouvoirs publics mettent en place de nouvelles orientations. Les Centres sont donc conduits à mettre en œuvre des démarches, des méthodes et des outils de types nouveaux.

■ Les références réglementaires évoluent de manière significative pour faire face à ce nouveau paysage, de nouvelles dispositions d'intervention font leur apparition : Circulaire de Juin 2012 de la CNAF, Développement Social Local.

■ Au plan institutionnel : les regroupements de communes (quelles que soient leurs formes), la nouvelle organisation départementale ainsi que la future carte des régions transforment nos rapports avec les collectivités territoriales et les demandes qu'elles sont amenées à nous adresser ; ainsi, le projet de réorganisation des structures de quartiers de la ville de Dijon pour la période 2015-2019.

■ Au sein du réseau des Centres sociaux, le projet fédéral national 2014-2022, « la fabrique des possibles » trace une feuille





PREAMBULE

de route claire pour le moyen terme. Dans une phase de renouvellement, la fédération de Côte-d'Or, qui voit partir après trente ans de militantisme la plupart de ses membres fondateurs, s'y inscrit pleinement.

LES REFERENCES

De statut associatif, le cadre juridique de la Fédération relève de la loi 1901 sur les Associations, modernisée par la loi du 1er août 2003.

Le fonctionnement de la Fédération repose sur différents textes :

- La Charte de la Fédération Nationale des Centres sociaux
- La Charte de Qualité des Centres Sociaux de Côte-d'Or
- La circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale de Juin 2012

Il s'inspire en permanence des avis et souhaits de la CAF qui adapte et précise ainsi les préconisations des politiques publiques ; il tient compte des besoins territoriaux définis par le Conseil Départemental et la MSA.

S'y ajoutent les demandes des responsables politiques locaux : Intercommunalités, Conseils municipaux qu'il faut nécessairement prendre en compte, réfléchir et évaluer afin d'y apporter, si nécessaire, les réponses appropriées.





UN PROJET FEDERAL

UN PROJET FEDERAL.... Pour quoi ? Pour qui ? Pour quoi faire ?

Dans une société en évolution permanente, le projet permet la réflexion collective, la formulation d'objectifs, la proposition de solutions.

La participation des partenaires institutionnels à cette réflexion favorise la mise en synergie des réponses à apporter et augmente la pertinence des actions conduites au quotidien par les Centres sociaux.

Grâce à la contribution de tous, le projet fédéral donne davantage de cohérence :

- d'une part, à la mission que se sont donnée respectivement les partenaires signataires de la Charte de Qualité (CAF, Conseil Départemental, MSA et Fédération de la Côte-d'Or)
- d'autre part, à l'action des Centres sociaux, de leurs bénévoles et de leurs usagers.

Le projet fédéral devient alors un outil des politiques sociales et de communication à disposition de tous les acteurs.





UN PROJET FEDERAL

SES VALEURS

L'ensemble des acteurs ont été associés sous des formes diverses à l'élaboration de ce projet.

Ces temps de travail et d'échanges se sont appuyés autour des valeurs qui nous rassemblent :

- Le respect de la dignité humaine
- La promotion de la solidarité
- L'exercice de la démocratie

Au sein de la Fédération, ces valeurs s'expriment ainsi :

DIGNITE HUMAINE

- Écoute de l'autre
- Tolérance
- Partage des points de vue
- Respect

SOLIDARITE

- Soutien des adhérents
- Rupture de l'isolement tant des professionnels que des bénévoles
- Mutualisation des idées, des compétences et des ressources

DEMOCRATIE

- Liberté d'expression
- Prise de décision après débat
- Valorisation des compétences
- Engagement au sein de la Fédé



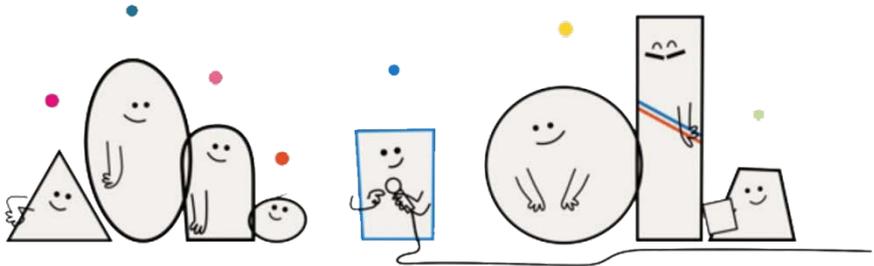


UN PROJET FEDERAL

Ce projet, volontairement attaché à des valeurs fortes, à des actions partagées et au Pouvoir d'Agir des habitants, résolument engagé dans une démarche de partenariat local, se veut réaliste et efficace.

Cet élan fédéral se traduit par le développement de méthodes inventives, d'axes stratégiques et d'ambitions concrètes et pragmatiques.

Ce projet fédéral se donne quatre années pour mobiliser les volontés communes et atteindre ses objectifs.





AMBITIONS ET PRIORITES

**L'ambition de la Fédération de Côte-d'Or
à travers ce projet est de contribuer
à la construction d'une citoyenneté active,
à la réduction des inégalités,
à la mise en place de davantage de justice sociale et de solidarité.**

PRIORITES

Trois priorités guideront la conduite de notre projet :

- Renforcer l'efficacité des interventions par la cohérence des modes d'action et la coopération des acteurs
- Accompagner les mutations nécessaires pour éviter la rupture du lien social, l'accroissement des précarités, l'affrontement des cultures et des générations, l'isolement des plus fragiles, notamment les personnes âgées
- Contribuer à rendre les habitants acteurs de leur avenir sur leur territoire en dehors de toute considération ethnique, sociale, religieuse





LES MISSIONS DE LA FEDERATION

Au service de l'animation territoriale la fédération développe quatre fonctions

- fonction **Ressources stratégiques**
- fonction **Technique et méthodologique**
- fonction d'**Animation et d'échanges**
- fonction **Communication**

Fonction Ressources stratégiques :

Représentant les Centres sociaux, la Fédération est l'interlocutrice privilégiée de toutes les institutions et collectivités.

Elle peut créer et organiser les partenariats et être à l'initiative de nouveaux outils (pacte de coopération).

Elle s'inscrit dans une démarche départementale et locale adaptée à chaque territoire.

- **Entretenir les relations avec les pouvoirs publics**
- **Être en capacité de médiation avec les partenaires**
- **Identifier de nouveaux partenaires**
- **Développer une capacité de prospective**





LES MISSIONS DE LA FEDERATION

Fonction technique et méthodologique :

La fédération exerce un rôle de conseil et de proposition auprès des Centres, notamment :

- lors de la phase de renouvellement des contrats de projets des Centres,
- en matière de qualification des acteurs de terrain (professionnels et bénévoles),
- dans le domaine de la formation des personnels, des bénévoles et des élus,
- pour la construction et la mobilisation de dispositifs répondant à de nouveaux besoins des habitants.

À la demande des collectivités locales et territoriales, des partenaires institutionnels elle peut mettre son expertise au service de leurs besoins.

Elle est également le correspondant de différents dispositifs nationaux ou régionaux (SENACS, les Portes du Temps...)



- **Apporter tout type d'appui aux Centres**
- **Accompagner la création de nouveaux Centres**
- **Construire des plans de formation**
- **Animer localement des dispositifs locaux**





LES MISSIONS DE LA FEDERATION

Fonction d'animation et d'échanges :

La vie d'un réseau complexe rassemblant divers acteurs, décideurs, financeurs sur l'ensemble d'un département implique écoute, dialogue et échange.

Elle nécessite des capacités de médiation, de gouvernance associative, de relation avec différents interlocuteurs pour faire partager ses valeurs et les mettre au service de tous ceux qui le souhaitent.

- **Initier des rencontres, les animer, les évaluer**
- **Mutualiser les expériences réalisées par les Centres**
- **Être à l'écoute des non adhérents et promouvoir l'adhésion au réseau**





LES MISSIONS DE LA FEDERATION

Fonction communication :

À l'interne du réseau comme à l'externe les échanges constituent l'outil indispensable pour réaliser les missions qui sont confiées aux Centres sociaux et atteindre les objectifs qu'ils se donnent.

Diffuser les informations, inciter à en produire, faire connaître les innovations, les expérimentations, les réussites, les bonnes pratiques, impliquent la constitution puis la maintenance d'un système d'information permanent au service de tous les Centres.

- **Adapter le système de communication aux besoins**
- **Gérer de façon méthodique les dispositifs d'information**
- **Rendre visible la Fédération et ses réalisations**





AXES STRATEGIQUES

Trois axes stratégiques constituent les fondations de notre démarche d'accompagnement des Centres sociaux du département dans la construction d'une citoyenneté active :

- Accroître les compétences du réseau fédéral
- Développer les coopérations
- Moderniser nos systèmes d'informations et de communication





AXES STRATEGIQUES

ACCROITRE LES COMPETENCES DU RESEAU FEDERAL

ELEVER LE NIVEAU DE QUALIFICATION

des bénévoles
des élus
des personnels

- Mettre en œuvre des formations qualifiantes de niveau 2 pour les directeurs
- Organiser des formations pour toutes les catégories de personnels
- Informer sur les dispositifs de formation à distance et inciter à les utiliser

Acquérir de nouvelles compétences et savoir faire

CONCEVOIR DES OUTILS ADAPTES

aux différents types d'intervention dans le département

- En appui des demandes des partenaires
- En milieu rural et en milieu urbain

Créer des supports spécifiques

PROMOUVOIR LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

- Relayer, diffuser les actions productrices de changement
- Construire des outils méthodologiques
- Recenser les personnes ressources, les intervenants
- Au bénéfice des familles

Diffuser dans l'environnement professionnel





DEVELOPPER LES COOPERATIONS

RECENSER

les pratiques mises en place dans le réseau

- Assurer une efficacité optimale au dispositif SENACS
- Renforcer les collaborations inter centres

Être identifié comme interlocuteur par les institutions et les collectivités territoriales

CONCEVOIR DES RECHERCHES ACTIONS TRANSVERSALES

les recherches actions

- Créer des groupes de travail interinstitutionnels
- Définir des thèmes de travail prioritaires
- Élaborer des réponses aux appels d'offres communes à plusieurs centres

Impulser une dynamique fédérale et mobiliser des personnes ressources

ORGANISER LES COOPERATIONS

- Accompagner les Centres dans leurs réflexions et analyses sur les évolutions sociétales et territoriales
- Accompagner l'information sur le Pouvoir d'Agir (Élus)

Construire des réflexions collectives sur différents thèmes





AXES STRATEGIQUES

MODERNISER NOS SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

CONSTRUIRE UN PLAN DE COMMUNICATION

- Élaborer un schéma directeur de notre communication
- Recenser puis caractériser les destinataires de nos informations
- Établir le calendrier de notre communication : périodicité, temps forts

Animer un comité d'appui à la communication

RENDRE VISIBLE ET IDENTIFIABLE LA COMMUNICATION FEDERALE

- Créer une image propre, logo, couleur, slogan
- Reconfigurer notre site Internet et assurer sa mise jour régulière
- Rechercher la complémentarité des supports

Diversifier nos outils de communication

SITUER NOTRE COMMUNICATION DANS CELLE DU RESEAU

- Relayer au niveau départemental celle des Centres
- Développer la présence « Côte-d'Or » dans la communication de l'Union régionale de Bourgogne
- Faire connaître aux acteurs et partenaires départementaux la communication de la Fédération nationale

Relayer l'information auprès des Centres et des acteurs locaux





PLAN D'ACTION

■ Ce plan d'action définit les réalisations à entreprendre durant les quatre années d'application du projet. Il constitue l'aboutissement de l'important travail d'analyse, de réflexion, de questionnement, d'étude prospective conduit depuis un peu plus d'un an auquel ont participé nombre d'acteurs du réseau et de partenaires.

■ Il s'appuie sur une idée-force mise en évidence lors de ces travaux : sur les territoires, **les Centres sociaux sont les seuls acteurs locaux polyvalents susceptibles de pouvoir répondre à la plupart des besoins exprimés** tant par les habitants que par les institutions. Leur connaissance des problématiques économique, sociale, démographique, générationnelle forge leur expertise sur les besoins territoriaux et les réponses à proposer.

■ Le projet fédéral verra se décliner en actions les axes stratégiques, autour de quatre objectifs, sur les quatre années de sa durée. Il s'accompagnera d'une démarche permanente d'évaluation formalisée chaque année à l'occasion de l'assemblée générale.

■ Notre volonté est de nous inscrire dans un partenariat dynamique fondé sur une écoute attentive de tous les acteurs et de nous engager, par le biais des acteurs de terrain que sont les Centres sociaux, vers plus d'efficacité en direction des populations accueillies.





PLAN D'ACTION

Le plan d'action du projet fédéral se décline sur 4 années
(2015 - 2018)

Objectifs	Actions	Moyens	Échéances
Accompagner les Centres sociaux	Identifier les ressources du réseau	État des lieux de ce dont on dispose et ce dont on a besoin	2015 à 2016
	Recenser et collecter les bonnes pratiques (législatif, projet...)	Création de guides méthodologiques (renouvellement contrat de projet, réponse aux appels d'offre ...)	
	Concevoir et diffuser des outils partagés et mutualisés		
	Mutualiser les ressources (humaines, matérielles)	Identifier les disponibilités et les envies de faire de chacun des Centres sociaux (bourse du temps, mutualisation du temps)	





PLAN D'ACTION

Objectifs	Actions	Moyens	Échéances
Accompagner les Centres sociaux (suite)	<p>Organiser</p> <ul style="list-style-type: none">■ Des rencontres thématiques (débat), des conférences■ Des rencontres des personnels, professionnels, bénévoles■ Des actions de formation (initier, organiser, conduire, évaluer)	Tous les moyens humains Réfléchir à des moyens de communication actuelle moderne (visioconférence, MOOC ...)	2016
	Développer les « recherches actions » pour innover, expérimenter ensemble (gouvernance, management participatif...)	Personnes ressources Formation Échanges de pratiques	2017 à 2018





PLAN D'ACTION

Objectifs	Actions	Moyens	Échéances
Dynamiser le réseau	Valoriser les réalisations et les acteurs auprès des partenaires, institutions, financeurs	Des communications, des débats Des manifestations festives	2015
	Solliciter les partenaires et les acteurs du réseau sur des compétences spécifiques		
	Schématiser le réseau idéal : identifier, connaître sa place et son rôle dans le réseau idéal	Appui par des intervenants extérieurs	2016





PLAN D'ACTION

Objectifs	Actions	Moyens	Échéances
Être identifié Identifiable	Avoir un plan de communication clair et cohérent	Partager, cibler 2 à 3 idées prioritaires	2015
	Identifier les interlocuteurs	Déterminer le sens de diffusion de la communication	
	Se doter d'outils de communication	Newsletter Site Internet Slogan...	
Développer la construction citoyenne Participer au développement du Pouvoir d'Agir des Habitants	Accompagner les Centres sur une réflexion, une analyse	Monter un réseau de compétences	2015 à 2018
	Accompagner l'information sur le Pouvoir d'Agir (Élus)	Communiquer sur les pratiques inter Centres et sur les autres réseaux	





CONCLUSION

Après l'élaboration du projet fédéral, nous observons avec satisfaction que bon nombre des Centres sociaux ont jugé utile, au moins à un moment ou à un autre, d'être des acteurs de cette réflexion. Nul doute que derrière cette participation, ils expriment le souhait de voir perdurer leur Fédération.

Les partenaires institutionnels ont souhaité donner leur vision de cette nouvelle Fédération qu'ils souhaitent plus participative, plus réactive et plus engagée à leurs côtés lors de la mise en place des politiques sociales en lien véritable avec les problèmes actuels.

C'est donc dans cet esprit que nous avons travaillé avec les Centres et le soutien du cabinet spécialisé.

Il s'agit pour nous de mettre en mouvement une Fédération nouvelle, plus moderne et mieux engagée dans son rôle d'interface entre les Centres sociaux et les institutionnels, riche de son expérience passée.

Bien entendu, il ne s'agit pas dans notre propos de renier ce qui a été fait auparavant.

Notre ambition est de nous inscrire dans un partenariat dynamique fondé sur une écoute attentive de tous les acteurs du social, d'évaluer les points de vue de chacun et de les hiérarchiser et, ensuite, de nous engager, par le biais des acteurs de terrain que sont les Centres sociaux, vers plus d'efficacité en direction des populations accueillies.





CONCLUSION

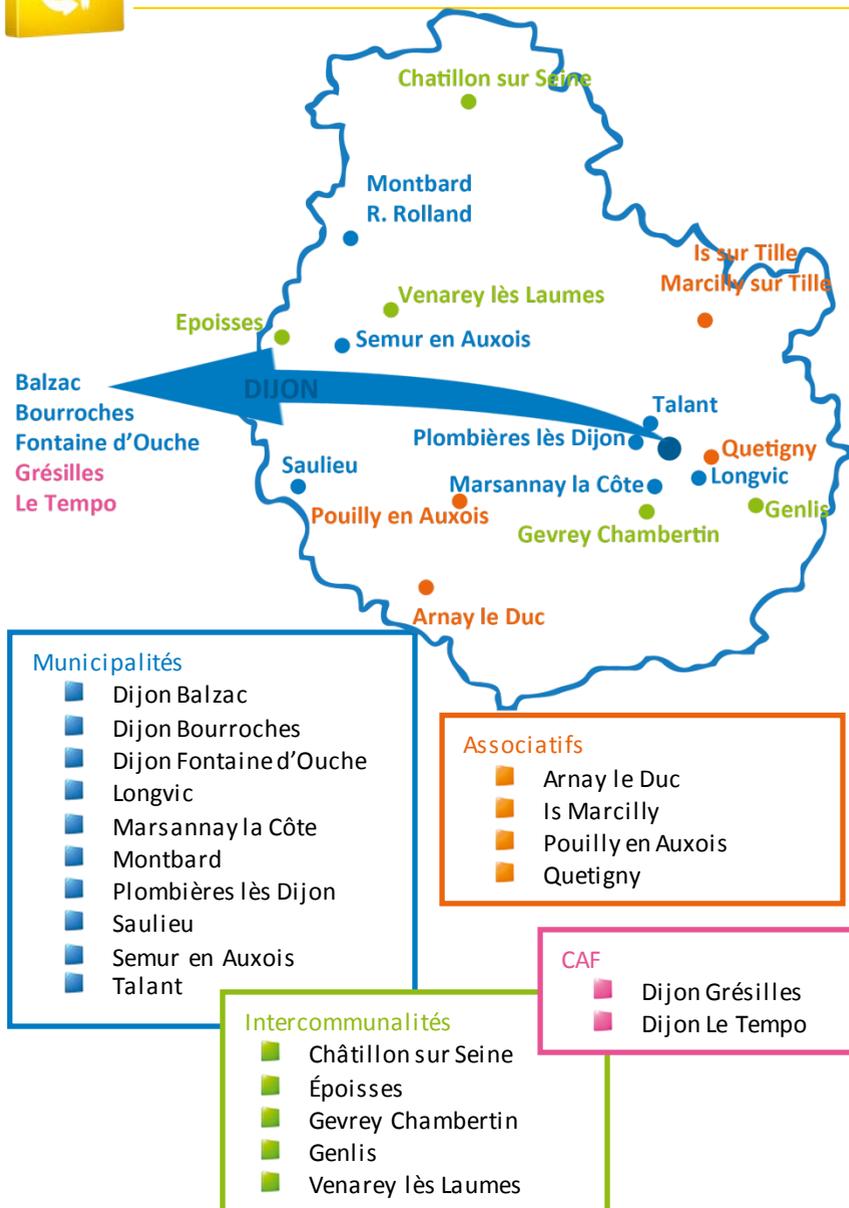
Notre prochaine étape consistera à évaluer, au terme d'une année de fonctionnement, ces nouvelles orientations que nous mettrons en place dès l'approbation du présent projet fédéral, lors de l'Assemblée Générale de mai 2015.

Nous aurons à conduire dans les prochains mois une réflexion sur la place de la Fédération par rapport à l'Union Régionale compte tenu de la constitution prochaine des Régions administratives élargies. Le travail fourni, intense, engagé et riche auquel tous les partenaires ont bien voulu se livrer, nous conduit à penser que nous nous dirigeons vers une nouvelle dynamique constructive, ouverte à tous. Aussi, nous remercions très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui y ont pris une part active. C'est grâce à eux et à ceux qui nous rejoindront que nous pourrons faire avec les Centres sociaux un travail encore plus efficace.





ANNEXES





ANNEXES

Les chiffres clés de la Fédération de Côte-d'Or



21 Centres Sociaux fédérés et agréés
par la CAF de la Côte-d'Or en 2015
Répartis dans **17 COMMUNES**



RURAL



URBAIN



SALARIES
305 ETP



BENEVOLES

15

Centres Sociaux en gestion municipale et intercommunale

4

Centres Sociaux en gestion associative

2

Centres Sociaux en gestion CAF



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or





ANNEXES

La Fédération de Côte-d'Or est soutenue par :



La Fédération de Côte-d'Or est membre de :



La Fédération de Côte-d'Or et ses partenaires :





Remerciements à tous les acteurs des Centres Sociaux et de la Fédération des Centres Sociaux de la Côte-d'Or pour leur contribution





Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



FEDERATION des CENTRES SOCIAUX de la Côte-d'Or

Maison des Associations - Boite MM1 - 2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON

Tél : 03 80 54 05 92 - 06 45 30 28 11 - Fax : 03 80 54 05 93

Mail : centres-sociaux.21@wanadoo.fr

